



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FEMININES - FEMINISATION – DEVELOPPEMENT FOOT FEMININ

RÉUNION EN PRÉSENTIEL
DU 24 NOVEMBRE 2022
PV N° 8

Présents : MMES MAURY - GARESTIER - M. LIOBET

Excusés : MMES NOIR - LACHAUD BOARETTO - M. MONTANÉ

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la

L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF. Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

POUR RAPPEL : Toute demande concernant un changement de date, horaire ou lieu d'un match de coupe ou de championnat doit se faire impérativement 7 jours avant la date initiale.

DATE A RETENIR :

Samedi 11 mars 2023 : **JOURNÉE FÉMININE**

FEMININE A 8

D2

POULE A :

MATCH CA RILHAC RANCON / NOUIC MEZIERES ES du 20.11.2022

Le match est reporté au 15.01.2023.

POULE B :

MATCH ENT. NEXON ST HILAIRE / LA CROISILLE/LINARDS du 20.11.2022

→ Suite au courriel du club de LA CROISILLE LINARDS,
La commission,

- Constate le forfait de LA CROISILLE LINARDS

- Enregistre le résultat suivant :
ENT. NEXON ST HILAIRE : 3 (3 pts) / LA CROISILLE LINARDS : 0 (- 1 pt)
- Débite le club de LA CROISILLE LINARDS de la somme de 20 € pour son 1^{er} forfait en championnat

FÉMININES COUPE A 8

Tirage du tour de régulation :

1 : BELLAC B.SJLC / LIMOGES BEAUBREUIL

2 : SC VERNEUIL / CA RILHAC RANCON

Ces rencontres auront lieu le 11 décembre 2022.

Les 1/8èmes de finale se joueront le 18 décembre 2022.

FUTSAL FÉMININES SENIORS

Le tournoi futsal féminines seniors aura lieu le **dimanche 08 janvier à partir de 09 h au Gymnase de CHEOPS à Limoges.**

Les invitations vont être envoyées prochainement.

EFF

Il est rappelé aux clubs la nécessité d'envoyer les feuilles de présence aux plateaux dans un délai raisonnable après les rencontres.

La Présidente,

Julie GARESTIER

Le Secrétaire de séance,

Guilhem LIOBET

Procès-verbal validé par le Secrétaire Général, Mounir SISSAOUI